

Romain Schmit, secrétaire général de la Fédération des Artisans

52 semaines, 52 entreprises!

Bonjour.

L'année dernière, j'avais pris l'initiative de m'inviter moi-même dans votre entreprise. Je crois que cette action a été un grand succès. Au total, 47 entreprises m'ont ouvert leurs portes et m'ont accueilli. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec 47 chefs d'entreprise, comme ça, sur le terrain, au sujet de leurs problèmes quotidiens, les solutions aux problèmes mises en place, et de tout ce qui vous motive. Nous avons créé l'opportunité de l'entretien et nous avons pu discuter de beaucoup de choses, j'ai vu et appris beaucoup de choses, j'ai pu me convaincre que beaucoup de choses dans les entreprises sont en fait abordées et résolues de manière différente d'une entreprise à l'autre. J'ai vécu la diversité de l'artisanat. Certains d'entre vous ne m'ont pas épargné en critiquant si vous n'étiez pas d'accord avec nous « au Kirchberg ». Toutefois, en général, j'ai reçu beaucoup de reconnaissance et même de remerciements pour le travail de la Fédération des Artisans au cours de l'année écoulée, et cela a fait du bien de voir que l'engagement du secrétariat est apprécié de la même manière que vous le critiquez si quelque chose ne se passe pas comme prévu.

2020 a été une année extrêmement difficile, non seulement pour les entreprises et les entreprises artisanales, mais aussi pour votre organisation, la Fédération des Artisans. Nous avons connu une période de chômage partiel, votre secrétariat travaille depuis des mois avec des équipes séparées, les unes au « homeoffice », les autres au secrétariat de Kirchberg. Chaque jour de nouvelles lois et réglementations sur qui doit organiser quoi et comment. Ce qui était juste hier, ne l'est plus demain, des discussions interminables avec des ministres et des fonctionnaires qui, curieusement, ne sont pas toujours d'accord avec nous, le travail d'information aux entreprises et encore et encore...

En 2021, la situation devrait s'améliorer. Dans un futur proche, nous aurons un vaccin pour vacciner les entrepreneurs et les employés, même si, pour l'instant, toutes les questions sont loin d'être résolues et beaucoup de choses sont encore en mouvement. Nous sommes au début d'une nouvelle année. D'où le titre de cette contribution : 1 an = 52 semaines = 52 occasions de visiter et de connaître une entreprise. Cette année encore, je veux vous rendre visite, à vous, les membres de la Fédération des Artisans, pour vous parler de votre entreprise, de votre métier, de l'artisanat. L'objectif déclaré est de visiter au moins une entreprise chaque semaine cette année, en quelque sorte la tournée du secrétaire général dans l'artisanat.

Alors, contactez-moi si vous voulez que je vienne vous voir. Nous allons prendre rendez-vous, d'habitude une telle visite d'entreprise dure autour des trois heures, mais cela peut aussi durer plus longtemps, cela ne dépend que de vous ! Ce serait bien si vous pouviez me dire à l'avance où le bât blesse éventuellement et quelles sont les thèmes que vous souhaitez couvrir en priorité. Mais ce n'est pas une obligation.

En cas de problèmes « normaux » (droit du travail, organisation, marchés publics...), le secrétariat de l'association des artisans est bien sûr à votre disposition (www.fda.lu). En effet, dans de tels cas, vous feriez bien de ne pas m'attendre, mais de veiller à ce que vous receviez de l'aide le plus rapidement possible. Et il n'y a rien de mieux que les employés de l'association des artisans. Appelez-nous et nous serons là pour vous !

Bien sûr, vous êtes libre d'inviter mes collaborateurs chez vous, je pense en particulier aux gérants de votre association professionnelle. Vous êtes prêt quand vous appelez. Et un peu d'odeur d'écurie ne leur fait pas de mal.

Pour ma part, je m'intéresserai tout particulièrement à plusieurs questions et, le cas échéant, à la manière dont vous les gérez au sein de l'entreprise, à savoir si et, dans l'affirmative, quelles sont les solutions que vous avez trouvées dans votre situation et comment vous les avez mises en œuvre avec vos collaborateurs : pénurie de main-d'œuvre qualifiée, numérisation, CO2 et climat. Nous sommes également heureux de discuter de votre association et de ce que vous attendez. Il s'agit bien entendu d'un choix et non d'une limitation des sujets de discussion possibles. En outre, si vous avez un problème très concret pour lequel vous attendez une aide concrète de la part de l'association des artisans, vous souhaitez me le dire à l'avance, afin que, le cas échéant, j'apporte le bon interlocuteur si cela vous convient.

N'hésitez pas à me contacter : r.schmit@fda.lu ou 42 45 11-26